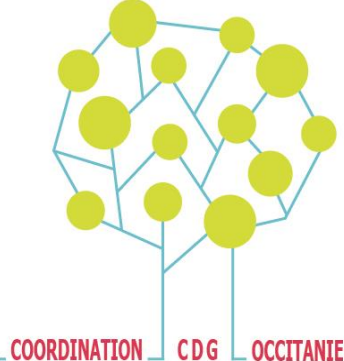




AVIS D'OUVERTURE

EXAMEN PROFESSIONNEL

D'ASSISTANT DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHEQUES PRINCIPAL DE 2EME CLASSE PAR VOIE DE PROMOTION INTERNE

Pour 2026, le centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Lozère en partenariat avec les centres de gestion de la région Occitanie et de la région Nouvelle Aquitaine, organise l'examen professionnel d'accès par voie de promotion interne d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques de 2^{ème} classe spécialités bibliothèque, archives, documentation et musée.

CDG organisateur	Lieu des épreuves
Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Lozère	Mende et ses alentours

CONDITIONS D'INSCRIPTION	
Conditions d'accès	Ouvert aux fonctionnaires relevant du cadre d'emplois des adjoints territoriaux du patrimoine titulaires du grade d'adjoint du patrimoine principal de 1 ^{ère} classe ou d'adjoint du patrimoine principal de 2 ^{ème} classe, comptant au moins 12 ans de services publics effectifs, dont 5 années au moins en qualité de fonctionnaire territorial dans un cadre d'emplois à caractère culturel en position d'activité ou de détachement.
Période de retrait des dossiers d'inscription	Du mardi 13 janvier 2026 au mercredi 18 février 2026 <i>auprès du CDG de la Lozère</i>
Date limite de dépôt de dossier	Jusqu'au 26 février 2026
Date de l'épreuve d'admissibilité	Jeudi 28 mai 2026